

*République Française*

**MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE**  
Canton de MONTAIGU  
(85500- Vendée)

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 11 mars 2024**

*L'an deux mil vingt-quatre, le onze mars, à 20 H 00, salle de la mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 6 mars 2024*

Nombre de conseillers en exercice : 15

<b>Etaient présents :</b>	<i>Mrs RONDEAU Landry, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, Mrs ROBERT Sylvain, VITALI Yannick, Mmes MORISSET Mary, OUVRARD Elise, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs BREMAND Romain, FICHET Simon, LIBAUD François, PLUCHON Pierre</i>
<b>Absent excusé :</b>	<i>Mr POUPET Dominique</i>
<b>Secrétaire de séance :</b>	<i>Mr ROBERT Sylvain</i>

**N°11-03-2024-05 - CREATION D'UN POSTE SAISONNIER DE MAITRE NAGEUR SAUVETEUR**

Considérant que le bon fonctionnement de la base de loisirs de la Tricherie nécessite le recrutement d'un agent pour une durée hebdomadaire de 35 heures afin d'assurer la surveillance de la baignade sur la plage de la Tricherie du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 31 août 2024 inclus, Monsieur le Maire propose au conseil de créer un poste d'opérateur territorial des activités physiques et sportives pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 31 août 2024 inclus.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la proposition du Maire
- **AUTORISE** Mr le Maire à signer un contrat à durée déterminée établi en application des dispositions de l'article L332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique, avec la personne remplissant les conditions requises pour occuper le poste ci-dessus créé pour une période de DEUX mois.
- **FIXE** la rémunération de l'agent recruté qui correspondra à l'indice brut 432 (11<sup>ème</sup> échelon du grade « opérateur des activités physiques et sportives »). Une indemnité représentative des congés payés égale à 10 % du salaire brut sera également versée à l'agent.

Date de publication  
12/03/2024

*Pour extrait conforme,*  
Le Maire,  
**Landry RONDEAU**